



Logement, urbanisme

# Vous emménagez à Essey-lès-Nancy

Découvrez ici toutes les informations nécessaires au bon déroulement de votre déménagement.

## Déménagement

L'organisation d'un déménagement peut parfois nécessiter l'**occupation de places de stationnement**.

*La ville vous permet de réserver gratuitement jusqu'à deux places de stationnement sur deux jours maximum.*

Cette **autorisation d'occupation du domaine public** est matérialisée par un arrêté municipal à afficher sur les emplacements avant leur occupation.

Mise à disposition gratuite (sur demande) de deux panneaux de signalisation pour afficher l'autorisation d'occupation du domaine public

Demande d'occupation du domaine public à formuler **au minimum 8 jours avant le déménagement**

## CONTACT



### PÔLE TECHNIQUE

#### **Gestion du domaine public**

Place de la république  
54270 Essey-lès-Nancy

Horaires d'ouverture au public :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

03 83 18 30 00

Itinéraire



## Changement d'adresse

URL de la page :

<https://www.esseylesnancy.fr/demenagement>

Suite à un emménagement ou un déménagement, **il est indispensable de prévenir les administrations**, et notamment les mairies des communes de départ et d'accueil, du changement de coordonnées.

Les électeurs inscrits sur les **listes électorales** sont tenus d'informer la mairie de tout changement d'adresse, même s'ils restent sur la commune, pour permettre l'affectation, le cas échéant, d'un nouveau bureau de vote.

## Comment faire ?

Vous pouvez compléter une **démarche en ligne** sur le présent site  
Ou vous rendre directement en mairie auprès du service État-Civil



### Gagnez du temps avec service-public

Service en ligne gratuit qui permet de **signaler ses changements de coordonnées à plusieurs administrations** en une seule opération (caisses de retraite, allocations familiales, assurance maladie, fournisseurs d'énergie, La Poste...).

Plus d'informations sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## CONTACT



### PÔLE SERVICES AUX CITOYENS

#### Accueil, État-civil, Élections

Place de la république  
54270 Essey-lès-Nancy

Horaires d'ouverture au public :

- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- permanence d'état civil le samedi matin de 10h00 à 12h00 (hors périodes de vacances scolaires)

[03 83 18 30 00](tel:0383183000)

[Itinéraire](#)

URL de la page :

<https://www.esseylesnancy.fr/demenagement>

# Accueil des nouveaux habitants

La ville propose chaque année aux habitants venant d'emménager l'année précédente de **découvrir leur ville de manière privilégiée** à travers une cérémonie d'accueil.

## Déroulement

Visite commentée de la ville en bus

Présentation de la commune et de ses services

Café d'accueil avec discours de bienvenue et remise de supports de communication (derniers bulletins municipaux, guides pratiques...)

*Elle se clôture généralement par une invitation à participer au **Forum des Associations**, traditionnellement organisé le même jour, qui permet de découvrir toute la richesse du tissu associatif local.*

## Pour assister à la cérémonie d'accueil

**Retournez le coupon de participation** joint au courrier d'invitation, adressé automatiquement à tout citoyen venu se déclarer en mairie comme nouvel habitant, **ou inscrivez-vous en ligne**.

### CONTACT



DIRECTION GÉNÉRALE

**Communication**

Place de la république  
54270 Essey-lès-Nancy

Horaires d'ouverture au public :

- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

03 54 50 20 62

[Itinéraire](#)

URL de la page :

<https://www.esseylesnancy.fr/demenagement>



## HÔTEL DE VILLE

Place de la République  
54270 Essey-lès-Nancy

*Se rendre en mairie*

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
(fermeture à 16h30 le vendredi)  
le samedi de 10h à 12h (état civil)

*Horaires d'affluence*